

# Bachelier en Ergothérapie

<b>HELHa Montignies-sur-Sambre</b> 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE- 16E -Science de l'ergothérapie 8			
Code	PAEG3B16ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	9 C	Volume horaire	56 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Gwendoline TERRANA</b> (gwendoline.terrana@helha.be) Emilie BRASSET (emilie.brasset@helha.be) Carlyne ARNOULD (carlyne.arnould@helha.be)		
Coefficient de pondération	90		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité d'enseignement a pour but, à partir de notions neurophysiologiques théoriques, d'amener les étudiants à une performance plus pratique dans ce domaine.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
  - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
  - 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes**
  - 4.1 Identifier les situations liées à l'Occupation Humaine
  - 4.2 Choisir un modèle d'intervention ergothérapique et formuler les objectifs s'y rapportant
- Compétence 6 **Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel**
  - 6.1 Collecter les données holistiques de la Personne en interaction avec l'Environnement et les Habitudes de vie
  - 6.2 Évaluer les capacités et incapacités fonctionnelles de la personne ainsi que sa participation sociale et identifier les facilitateurs et obstacles de l'environnement

### Acquis d'apprentissage visés

- (1) d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui soutiennent le développement d'un individu ;
- (2) de récolter et d'analyser des données prises durant les différentes séquences de cours théoriques et pratiques ;
- (3) d'appliquer la récoltes de données aux concepts de l'ergothérapie et de la psychomotricité ;
- (4) de connaître le vocabulaire associé aux concepts de la psychomotricité et de l'ergothérapie ;
- (5) d'identifier, d'expliquer et de réaliser les différentes activités liés au tonus en lien avec l'environnement physique et humain.
- (6) de mémoriser, connaître, et décrire le fonctionnement des fonctions supérieures (attention, apprentissage, mémorisation), des processus émotionnels et motivationnels de l'homme sain et d'établir des liens avec les symptômes cliniques observés chez des patients neurologiques.
- (7) d'expliquer les mécanismes neuropsychologiques qui sous-tendent l'occupation humaine.

(8) d'élaborer un processus ergothérapeutique, sur base d'une vignette clinique, dans le cadre de la rééducation cognitive.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PAEG3B16ERGA	Psychomotricité	24 h / 3 C
PAEG3B16ERGB	Neuropsychologie	12 h / 2 C
PAEG3B16ERGC	Rééducation cognitive	12 h / 2 C
PAEG3B16ERGD	Neurophysiologie 2	8 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 90 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAEG3B16ERGA	Psychomotricité	30
PAEG3B16ERGB	Neuropsychologie	20
PAEG3B16ERGC	Rééducation cognitive	20
PAEG3B16ERGD	Neurophysiologie 2	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

Il est à noter au préalable que les activités d'apprentissage sont cotées sur 20 et au 1/10ème près et que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est arrondie à la ½ unité près. Ex : un 9,74 ou 9,25 seront arrondis à 9,5 et un 9,75 ou un 10,24 seront arrondis à 10.

La note globale attribuée à l'UE est obtenue sur base de l'application d'une moyenne arithmétique des cotes des différentes activités d'apprentissage de l'UE pondérée en fonction du nombre d'ECTS de chacune de celles-ci, sauf si :

1. l'étudiant présente une note < 10/20 à au moins l'une des activités d'apprentissage. Dans ce cas, deux volets sont envisagés:
  - o si une ou plusieurs activités d'apprentissage présentent une note inférieure à 8/20, la note la plus basse parmi celles-ci devient la note globale de l'UE. Dès lors, l'UE n'est pas validée ;
  - o si la note est supérieure ou égale à 8, un point par échec rencontré est soustrait de la note globale de l'UE jusqu'à maximum atteindre la note la plus basse obtenue dans les activités d'apprentissage.
2. l'étudiant présente un certificat médical, fait une cote de présence ou ne vient pas à l'examen d'au moins une des activités d'apprentissage de l'UE. Ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR » ou « PP » à la note globale de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches ECTS respectives.

Dispositions complémentaires :

D'une session à l'autre au cours de la même année académique, seules les activités d'apprentissage d'une UE non validée faisant l'office d'une cote inférieure à 10/20 ou présentant un « CM », « PR » ou « PP » doivent être représentées.

Au terme de la procédure d'évaluation, le jury de l'UE fixe la note. Les notes inférieures à 10/20 feront l'objet d'un avis motivé favorable ou défavorable par le jury de l'UE. Cet avis sera transmis au jury de délibération qui se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).



## Bachelier en Ergothérapie

**HELHa Montignies-sur-Sambre** 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :  
paramed.montignies.ergo@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychomotricité			
Code	16_PAEG3B16ERGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Gwendoline TERRANA (gwendoline.terrana@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

La psychomotricité amène des éléments de base, des concepts de psychomotricité et de développement psychomoteur dans la perspective de les intégrer dans la spécificité de l'ergothérapie.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- (1) d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui soutiennent le développement d'un individu ; (C1 :1.3,1.5, C4 :4.1, C6 :6.2)
- (2) de récolter et d'analyser des données prises durant les différentes séquences de cours théoriques et pratiques ; (C1 :1.3)
- (3) d'appliquer la récoltes de données aux concepts de l'ergothérapie et de la psychomotricité ; (C4 : 4.1, C 6 : 6.1)
- (4) de connaître le vocabulaire associé aux concepts de la psychomotricité et de l'ergothérapie ; (C 4 : 4.1, C 6 : 6.1)
- (5) d'identifier, d'expliquer et de réaliser les différentes activités liés au tonus en lien avec l'environnement physique et humain. (C1 :1.3, C 6 : 6.1)

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Approche théorique et pratique des principaux concepts de base en psychomotricité : tonus, tonico-émotionnel, espace, temps, relation ....

Approche psychomotrice de la connaissance de soi, de soi en relation, de la capacité à mettre des mots sur son ressenti psychomoteur. Approche de la place du corps dans la relation.

Approche du développement psychomoteur de la naissance à la personne âgée et de la notion de trouble psychomoteur.

#### Démarches d'apprentissage

Exposés avec illustrations diverses

Utilisation de documents audio-visuels

Mise en situation pratique

Documents, articles, références bibliographiques

## **Dispositifs d'aide à la réussite**

Explications et disponibilités supplémentaires à la demande des étudiants  
expérience pratique psychomotrice vécue par l'étudiant

## **Ouvrages de référence**

PONTON G., (2011), D'où vient le sentiment de sécurité chez l'ainé, DOCUMENTATION DE FORMATION verticalité - petite enfance, Ateliers du Cami Salié, PAU

PONTON G., (2012), Construction du sentiment de sécurité par la verticalité, DOCUMENTATION DE FORMATION verticalité - petite enfance, Ateliers du Cami Salié, PAU

PONTON G., (2013), La réorganisation de la conscience corporelle - Se construire vivant dans la durée, DOCUMENTATION DE FORMATION verticalité - petite enfance, Ateliers du Cami Salié, PAU

## **Supports**

Exposés avec illustrations diverses

Utilisation de documents audio-visuels

Mise en situation pratique

Documents, articles, références bibliographiques

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Un travail écrit. Conditions pour remettre le travail (présence et participation aux deux sessions pratiques.

Toute absence sera compensée par un travail complémentaire à partir des thèmes abordés lors de la pratique.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

### **Dispositions complémentaires**

Intervenants de l'aa: Jean Pierre Yernaux, Gwendoline Terrana.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en Ergothérapie

**HELHa Montignies-sur-Sambre** 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :  
paramed.montignies.ergo@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Neuropsychologie			
Code	16_PAEG3B16ERGB	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Emilie BRASSET (emilie.brasset@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Ce cours aborde les concepts théoriques de la neuropsychologie.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- (1) d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui soutiennent le développement d'un individu (C1.3,C1.5)
- (6) de mémoriser, connaître, et décrire le fonctionnement des fonctions supérieures (attention, apprentissage, mémorisation), des processus émotionnels et motivationnels de l'homme sain et d'établir des liens avec les symptômes cliniques observés chez des patients neurologiques.(C 1.3, C1.5)
- (7) d'expliquer les mécanismes neuropsychologiques qui sous-tendent l'occupation humaine. (C1.3)
- (8) d'élaborer un processus ergothérapique, sur base d'une vignette clinique, dans le cadre de la rééducation cognitive (C6.1, C6.2)

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- 1- Introduction sur le métier de neuropsychologue
- 2- les fonctions attentionnelles, l'héminégligence.
- 3- les systèmes de mémoire
- 4- les gnosis
- 5- les praxies
- 6- le langage
- 7- les fonctions exécutives
- 8- le vieillissement normal et les démences.

#### Démarches d'apprentissage

cours théoriques

#### Dispositifs d'aide à la réussite

disponibilité du professeur à chaque cours

## Ouvrages de référence

SERON, VAN DER LINDEN, traité de neuropsychologie clinique tome1, Ed Solal, 2000, 494p

SERON, VAN DER LINDEN, traité de neuropsychologie clinique tome2, Ed Solal, 2000, 356p

AZOUVI, PERRIER, VEN DER LINDEN, Larééducation en neuropsychologie, études de cas, Ed Solal, 1999, 296 p

SEVE FERRIEU, Neuropsychologie corpôrelle, visuelle et gestuelle, Ed masson, 1995, 172p

GIL, Abrégé de neuropsychologie, Ed Masson, 1996, 270p

## Supports

power point

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

examen écrit

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

L'examen écrit est commun avec l'examen de rééducation cognitive . Toutefois, la note de neuropsychologie sera bien distincte de celle de rééducation cognitive.

### Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en Ergothérapie

**HELHa Montignies-sur-Sambre** 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :  
paramed.montignies.ergo@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Rééducation cognitive			
Code	16_PAE3B16ERGC	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Emilie BRASSET (emilie.brasset@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette activité d'apprentissage se veut pratique et en lien direct avec le cours de neuropsychologie. Elle a pour but de donner aux étudiants des techniques de rééducation cognitives utiles dans leur pratique professionnelle.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- (1) d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui soutiennent le développement d'un individu ; (C4.1)
- (2) de récolter et d'analyser des données prises durant les différentes séquences de cours théoriques et pratiques ;(C4.1)
- (6) de mémoriser, connaître, et décrire le fonctionnement des fonctions supérieures (attention, apprentissage, mémorisation), des processus émotionnels et motivationnels de l'homme sain et d'établir des liens avec les symptômes cliniques observés chez des patients neurologiques.(C1.3, C4.1, C4.2)
- (7) d'expliquer les mécanismes neuropsychologiques qui sous-tendent l'occupation humaine.(C4.1, C6.1)
- (8) d'élaborer un processus ergothérapique, sur base d'une vignette clinique, dans le cadre de la rééducation cognitive.(C6.1,C6.2)

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Le langage et ses troubles  
les mémoires  
les agnosies visuelles  
les apraxies  
les traumatismes crâniens cérébraux  
le syndrome frontal.

#### Démarches d'apprentissage

Cours théoriques et exercices pratiques

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Disponibilité du professeur à chaque cours

## Ouvrages de référence

SERON, JEANNEROD, Neuropsychologie humaine, Madarga, 1994

BERGEGO, AZOUVI, Neuropsychologie des traumatismes crâniens graves de l'adulte, Solal, Paris, 1996

LE GALL, AUBIN, Apraxies et désordres apparentés, Paris 1996

RIDDOCH, HUMPHREYS, Cognitive neuropsychology an rehabilitation, édition lawrence Erlbaum, 1994

VAN DER LINDEN, les troubles de la mémoire, Bruxelles, Madargue, 1999

BRUYER, VAN DER LINDEN, Neuropsychologie de la mémoire humaine, presse universitaire de Grenoble, 1991

GIL, Abrégé de neuropsychologie, Masson, Paris, 1998

## Supports

Powerpoint, Articles, films.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Evaluation écrite.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

L'examen est commun avec l'examen de neuropsychologie. Toutefois, la note de rééducation cognitive sera distincte du cours de neuropsychologie.

### Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

# Bachelier en Ergothérapie

<b>HELHa Montignies-sur-Sambre</b> 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail : <a href="mailto:paramed.montignies.ergo@helha.be">paramed.montignies.ergo@helha.be</a>

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Neurophysiologie 2			
Code	16_PAEG3B16ERGD	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	8 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Carlyne ARNOULD</b> ( <a href="mailto:carlyne.arnould@helha.be">carlyne.arnould@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette activité d'apprentissage vise l'étude des rôles fonctionnels du cortex (neuropsychologie) et du fonctionnement des fonctions supérieures (attention, apprentissage, mémorisation), des processus émotionnels et motivationnels de l'homme sain et d'établir des liens avec les symptômes cliniques observés chez des patients neurologiques.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable seul :

(6) de mémoriser, connaître, et décrire le rôle fonctionnel du cortex et le fonctionnement des fonctions supérieures (attention, apprentissage, mémorisation), des processus émotionnels et motivationnels de l'homme sain et d'établir des liens avec les symptômes cliniques observés chez des patients neurologiques (C6.1).

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Associations cérébrales (*introduction, associations intra-hémisphériques, association inter-hémisphériques*); Attention (*définitions, composantes principales dans les processus attentionnels, l'attention comme alerte, l'attention sélective*); Apprentissage et mémoire (*différents types d'apprentissage, différents types de mémoire, cervelet : mémoire procédurale, hippocampe : mémoire déclarative, effet de l'âge sur la mémoire, structures du système nerveux central impliquées dans les différents types de mémoire, facteurs influençant la mémorisation*); Emotions et motivation (*Emotions: double aspect des émotions, émotions et sentiments subjectifs, émotions et réactions somato-végétatives, émotions et expression comportementale, changements endocriniens accompagnant les émotions, mécanismes neurophysiologiques des émotions*; Motivation: *définition de la motivation, théories de la motivation, régulation de la température, régulation hydrique, régulation de la prise alimentaire, motivation sexuelle*).

### Démarches d'apprentissage

Huit heures de cours théorique par utilisation du système multimédia. Etablissement de liens entre la neurophysiologie et les symptômes cliniques observés chez des patients neurologiques lorsque cela est possible. Questionnement aux étudiants pour favoriser la réflexion.

### Dispositifs d'aide à la réussite

Explications complémentaires à la demande des étudiants.

## Ouvrages de référence

- Boisacq-Schepens, N. et Crommelinck, M. (2004). Neurosciences. Paris: Dunod.
- Purves, D., Augustine G., Fitzpatrick, D., Hall, W., LaMantia, A-S. et McNamara, J. et Williams, M. (2005). Neurosciences + CD-ROM - Collection Neurosciences et cognition (3ème édition). Bruxelles: De Boeck.
- Vibert, J-F., Sebillé, A., Lavallard-Tousseau, M-C., Mazières, L. et Boureau, F. (2005). Neurophysiologie : De la physiologie à l'exploration fonctionnelle –Campus illustré. Paris: Elsevier.

## Supports

Les copies des présentations powerpoint du cours sont disponibles sur connectEd.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Examen écrit en Q1 et Q3.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

# Bachelier en Ergothérapie

<b>HELHa Montignies-sur-Sambre</b> 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE- 17E -Environnement			
Code	PAEG3B17ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	11 C	Volume horaire	78 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Jeanne LECLEF</b> (jeanne.leclef@helha.be) Nicolas DRAYE (nicolas.draye@helha.be) Hervé BALANT (herve.balant@helha.be) Sabrina ALBERGONI (sabrina.albergoni@helha.be)		
Coefficient de pondération	110		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette UE vise à approfondir la connaissance de l'étudiant envers son environnement tant juridique, éthique et déontologique que, plus particulièrement, celui propre à la profession d'ergothérapeute.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
  - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
  - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
  - 2.3 Respecter la législation et les réglementations
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes**
  - 4.3 Établir la liste des interventions en rapport avec les besoins identifiés
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
  - 5.3 Collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire
  - 5.4 Informer, conseiller et/ou éduquer la personne bénéficiaire et/ou son entourage social pour améliorer son activité et sa participation
- Compétence 6 **Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel**
  - 6.1 Collecter les données holistiques de la Personne en interaction avec l'Environnement et les Habitudes de vie
  - 6.2 Évaluer les capacités et incapacités fonctionnelles de la personne ainsi que sa participation sociale et identifier les facilitateurs et obstacles de l'environnement
  - 6.5 Adapter l'environnement en organisant les ressources matérielles et humaines

### Acquis d'apprentissage visés

- Ergonomie (ou l'étude des facteurs humains) : la discipline scientifique qui vise la compréhension fondamentale des interactions entre les êtres humains et les autres composantes d'un système, et la mise en œuvre dans la conception de théories, de principes, de méthodes et de données pertinentes afin d'améliorer le bien-être des hommes et

l'efficacité globale des systèmes.

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable :

- d'intégrer des méthodes d'observation et d'analyse du poste de travail à la personne dans un cadre de prévention/analyse des risques professionnels, avec une finalité de prévention primaire, secondaire ou tertiaire selon la réalité professionnelle;
  - d'appliquer les connaissances théoriques et pratiques permettant l'organisation de séances de prévention à l'égard de travailleurs et adaptées à certaines pathologies spécifiques;
  - d'illustrer des moyens d'adaptation du poste de travail au travailleur. Par travail, on entendra les interactions entre l'Homme et la Machine au sens large, qui interviennent aussi bien dans le cadre professionnel (en économie normale et protégée) qu'extra-professionnel (activités de la vie journalière, loisirs, ...).
- **Ethique** : Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant est capable d'acquérir une capacité à réfléchir sur les questions éthiques.
  - **Droit** : Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant est capable d'expliquer la législations sur base de la présentation des textes de loi.
  - **Déontologie** : Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant est capable de développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité; d'expliquer les règles déontologiques sur base de présentation des textes.
  - **Orthèses** : Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant seul ou en groupe, face à une situation-problème disciplinaire (pathologie du système locomoteur, analyse du mouvement, étude de la marche pathologique, ergothérapie fonctionnelle) sera capable de :
    - Juger de la pertinence de ses choix d'actions et stratégies d'intervention orthétique ;
    - Résoudre des situations "problèmes" ;
    - Respecter la législation et les réglementations ;
    - Sélectionner le matériel et les moyens adaptés à la prescription ;
    - Sélectionner, analyser, critiquer et synthétiser les documents et organiser sa propre documentation.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PAEG3B17ERGA	Ergonomie	24 h / 3 C
PAEG3B17ERGB	Pratique et technique des orthèses	22 h / 2 C
PAEG3B17ERGC	Ethique	10 h / 2 C
PAEG3B17ERGD	Déontologie 2	12 h / 2 C
PAEG3B17ERGE	Droit et Législation 2	10 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 110 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAEG3B17ERGA	Ergonomie	30
PAEG3B17ERGB	Pratique et technique des orthèses	20
PAEG3B17ERGC	Ethique	20
PAEG3B17ERGD	Déontologie 2	20
PAEG3B17ERGE	Droit et Législation 2	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Il est à noter au préalable que les activités d'apprentissage sont cotées sur 20 et au 1/10ème près et que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est arrondie à la ½ unité près. Ex : un 9,74 ou 9,25 seront arrondis à 9,5 et un 9,75 ou un 10,24 seront arrondis à 10.

La note globale attribuée à l'UE est obtenue sur base de l'application d'une moyenne arithmétique des cotes des différentes activités d'apprentissage de l'UE pondérée en fonction du nombre d'ECTS de chacune de celles-ci, sauf si :

1. l'étudiant présente une note < 10/20 à au moins l'une des activités d'apprentissage. Dans ce cas, deux volets sont envisagés:
  - o si une ou plusieurs activités d'apprentissage présentent une note inférieure à 8/20, la note la plus basse parmi celles-ci devient la note globale de l'UE. Dès lors, l'UE n'est pas validée ;
  - o si la note est supérieure ou égale à 8, un point par échec rencontré est soustrait de la note globale de l'UE jusqu'à

maximum atteindre la note la plus basse obtenue dans les activités d'apprentissage.

2. l'étudiant présente un certificat médical, fait une cote de présence ou ne vient pas à l'examen d'au moins une des activités d'apprentissage de l'UE. Ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR » ou « PP » à la note globale de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches ECTS respectives.

Dispositions complémentaires :

D'une session à l'autre au cours de la même année académique, seules les activités d'apprentissage d'une UE non validée faisant l'office d'une cote inférieure à 10/20 ou présentant un « CM », « PR » ou « PP » doivent être représentées.

Au terme de la procédure d'évaluation, le jury de l'UE fixe la note. Les notes inférieures à 10/20 feront l'objet d'un avis motivé favorable ou défavorable par le jury de l'UE. Cet avis sera transmis au jury de délibération qui se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

# Bachelier en Ergothérapie

<b>HELHa Montignies-sur-Sambre</b> 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail : <a href="mailto:paramed.montignies.ergo@helha.be">paramed.montignies.ergo@helha.be</a>

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ergonomie			
Code	16_PAEG3B17ERGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nicolas DRAYE (nicolas.draye@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

L'ergonomie vise à améliorer les conditions de travail et d'usage (prévention des accidents, des maladies professionnelles, baisse de la pénibilité, de la charge physique, mentale et psychique du travail...) tout en prenant en compte les différents critères de performance (production, qualité, délais, maintenance...) relatifs aux structures et aux activités pour lesquelles il intervient.

Pour cela, l'ergonomie peut agir dans des cadres variés relatifs à des projets concernant :

- La conception de systèmes sociotechniques (organisations), d'espaces (architecture), de produits (outils, machines, interfaces hommes-machines...);
- La prévention d'atteintes à la santé dans et par le travail;
- Le maintien dans l'emploi et l'insertion professionnelle.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable :

- d'intégrer des méthodes d'observation et d'analyse du poste de travail à la personne dans un cadre de prévention/analyse des risques professionnels, avec une finalité de prévention primaire, secondaire ou tertiaire selon la réalité professionnelle;
- d'appliquer les connaissances théoriques et pratiques permettant l'organisation de séances de prévention à l'égard de travailleurs et adaptées à certaines pathologies spécifiques.
- d'illustrer des moyens d'adaptation du poste de travail au travailleur. Par travail, on entendra les interactions entre l'Homme et la Machine au sens large, qui interviennent aussi bien dans le cadre professionnel (en économie normale et protégée) qu'extra-professionnel (activités de la vie journalière, loisirs, ...).

Compétences développées :

1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

1.6 Exercer son raisonnement scientifique

4 Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes

4.3 Établir la liste des interventions en rapport avec les besoins identifiés

5 Assurer une communication professionnelle

5.3 Collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire

5.4 Informer, conseiller et/ou éduquer la personne bénéficiaire et/ou son entourage social pour améliorer son activité et sa participation

6 Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel

6.5 Adapter l'environnement en organisant les ressources matérielles et humaines

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Lors du cours nous aborderons :

1. les approches de prévention dans la lutte contre les troubles musculo-squelettiques :

- Adaptation de l'environnement
- Adoption de gestes et postures correctes
- Maintien de la condition physique

2. Classification de méthodes d'évaluation et/ou de prévention des risques de troubles musculosquelettiques

3. Stratégie générale de prévention des risques

#### Démarches d'apprentissage

Néant

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Lors des cours, l'enseignant expliquera la manière de réaliser le travail

#### Ouvrages de référence

MONOD H. et KAPITANIAK B., Ergonomie, Paris, Masson, 1er mai 2003, 286p.

HARICHAUX P. et LIBERT J-P., Ergonomie et prévention des risques professionnels, Paris, Ed. Chiron, 2003, 157p.

MALCHAIRE J., Programmes de conservation de l'audition, organisation en milieu industriel, Paris, Ed. Masson, 1994, 103p.

[www.emploi.belgique.be](http://www.emploi.belgique.be) consulté le 23/09/2013

[www.deparisnet.be](http://www.deparisnet.be) consulté le 3/09/2014

[www.inrs.fr](http://www.inrs.fr) consulté le 4/09/2015

[www.suvapro.ch](http://www.suvapro.ch) consulté le 4/09/2015

[www.irsst.qc.ca](http://www.irsst.qc.ca) consulté le 4/09/2015

#### Supports

Copie des diapositives PowerPoint

### 4. Modalités d'évaluation

#### Principe

L'évaluation sera effectuée sur base d'un travail de groupe

#### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100			Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

### ***Dispositions complémentaires***

Lors de la deuxième session, l'étudiant pourra réaliser son travail seul.

#### Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en Ergothérapie

<b>HELHa Montignies-sur-Sambre</b> 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pratique et technique des orthèses			
Code	16_PAEG3B17ERGB	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	22 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Hervé BALANT (herve.balant@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette cours vise à approfondir la connaissance de l'étudiant envers son environnement tant juridique, éthique et déontologique que, plus particulièrement, celui propre à la profession d'ergothérapeute. Une orthèse est un appareillage qui compense une fonction absente ou déficitaire, assiste une structure articulaire ou musculaire, stabilise un segment corporel pendant une phase de réadaptation ou de repos.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant seul ou en groupe, face à une situation-problème disciplinaire (pathologie du système locomoteur, analyse du mouvement, étude de la marche pathologique, ergothérapie fonctionnelle) sera capable de :

- Juger de la pertinence de ses choix d'actions et stratégies d'intervention orthétique (C.1.3-1.6 ; C.4.3);
- Résoudre des situations "problèmes" (C.4.3 ; C.5.3-5.4 ; C.6.1-6.2-6.5);
- Respecter la législation et les réglementations (C.2.3);
- Sélectionner le matériel et les moyens adaptés à la prescription (C. 1.3-4.3 ; C6.1-6.2.6.5);
- Sélectionner, analyser, critiquer et synthétiser les documents et organiser sa propre documentation (C1.3-1.6).

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

1. La philosophie orthétique
2. La mécanique orthétique
  - A ) L'immobilisation – b) La mobilisation – c) La limitation de mobilité – d) Les appuis
3. Indications générales des orthèses
  - a) Lésions osseuses - b) Lésions articulaires - c) Lésions ligamentaires - d) Lésions tendineuses - e) Lésions musculaires – f) Lésions nerveuses - g) Lésions cutanées
4. Particularités fonctionnelles
  - a) L'épaule – b) Le coude – c) La pro-supination – d) Le poignet e) La main – f) Les doigts
5. Architecture de la main
  - a) Les axes de la main - b) Les plis de la main - c) Arches de la main - d) Les positions de la main
6. Les matériaux thermoplastiques
  - a) Les thermo-formables basse température- b) Le matériel
8. Résistance des matériaux
9. Les systèmes moteurs : approche théorique.
10. Conceptualisation des orthèses
  - a) L'empreinte – b) Le patron - c) Le moulage - d) La finition - e) Le suivi

11. Applications: réalisation d'orthèses par la technique du patron et sans patron suivant les besoins.  
 12. Exemple d'adaptation de matériel (AVJ) par l'utilisation de plastic thermo-formable  
 DEMARCHE D'APPRENTISSAGE  
 Moyens multimédias avec notes en Word ou PowerPoint  
 6 h de cours théoriques et 18 h de travaux pratiques

### Démarches d'apprentissage

Moyens multimédias avec notes en Word ou PowerPoint  
 6 h de cours théoriques et 18 h de travaux pratiques  
 Démonstration  
 Etude de cas (exercice d'intégration)  
 Exercices (travaux pratiques, laboratoires, travaux dirigés, simulation.....)  
 Exposé magistral

### Dispositifs d'aide à la réussite

Les étudiants sont invités à poser des questions durant chaque cours ainsi qu'au début du cours suivant. Une séance de questions-réponses a lieu, à la demande des étudiants, lors de la dernière séance de cours.

### Ouvrages de référence

J-P. BEAUTHIER – P. LEFÈVRE: Traité d'anatomie (de la théorie à la pratique), Membre supérieur ceinture scapulaire, de Boeck, vol II  
 I.A. KAPANDJI: Physiologie articulaire, Tome I, membre supérieur, Maloine  
 PAUL VAN LEDE : une approche rationnelle

### Supports

Une copie des diapositives PowerPoint sera disponible sur le réseau Helha en fin de semestre.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Evaluation continue  
 Travail de synthèse sur la pratique "orthèses"

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	20			Evc	40
Période d'évaluation	Evp	30	Tvs	30	Tvs	60

Evc = Évaluation continue, Evp = Évaluation pratique, Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

Les notes obtenues en Evaluation continue en Q1 et Q2 sont automatiquement reconduites en Q3 et ne sont pas remédiables.  
 L'évaluation du Q1 se déroule hors session.  
 Un étudiant qui ne serait pas présent à au moins 20% de l'Aa sans motif légitime peut se voir refuser l'accès à l'évaluation.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en Ergothérapie

**HELHa Montignies-sur-Sambre** 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :  
paramed.montignies.ergo@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ethique			
Code	16_PAEG3B17ERGC	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	10 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jeanne LECLEF (jeanne.leclef@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette AA vise à développer une capacité à réfléchir sur les questions éthiques dans le domaine médical (soins médicaux, reproduction et euthanasie).

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant est capable d'acquérir une capacité à réfléchir sur les questions éthiques (C2.3).

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Introduction

Chapitre 1 : L'environnement idéologique, économique et juridique ;

Chapitre 2 : L'éthique dans les soins au patient ;

Chapitre 3 : L'éthique et l'euthanasie ;

Chapitre 4 : Réflexions éthiques sur des sujets d'actualité.

#### Démarches d'apprentissage

Le cours oral expose la matière et l'illustre par des exemples.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Les étudiants sont invités à poser des questions durant chaque cours ainsi qu'au début du cours suivant. Une séance de questions-réponses a lieu, à la demande des étudiants, lors de la dernière séance de cours.

#### Ouvrages de référence

G. GENICOT, Droit médical et biomédical, Bruxelles, Larcier, 2010.

G. FOUREZ, La construction des sciences, Bruxelles, DE BOECK Université, 2006.

#### Supports

Les étudiant(e)s disposent d'un support écrit reprenant la structure détaillée du cours.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'évaluation écrite représente l'entièreté de l'évaluation et a lieu en janvier et en septembre

L'évaluation écrite des AA Ethique, Déontologie 2 et Droit et Législation 2 est commune. Elle présente 4 parties :

- question(s) commune(s) relative(s) aux 3 AA;
- questions relatives à l'AA Ethique;
- questions relatives à l'AA Déontologie 2 ;
- questions relatives à l'AA Droit et Législation 2.

L'étudiant qui échoue dans une ou plusieurs des parties précitées représente la ou les partie(s) en échec.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

En cas d'éventuelle seconde session, les modalités identiques sont reconduites.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en Ergothérapie

**HELHa Montignies-sur-Sambre** 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :  
paramed.montignies.ergo@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Déontologie 2			
Code	16_PAEG3B17ERGD	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Sabrina ALBERGONI</b> (sabrina.albergoni@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### *Introduction*

Comprendre ce qu'est la déontologie dans ses aspects juridiques et éthiques et ce, en rapport avec le monde médical. Sensibiliser et faire prendre conscience aux étudiants des difficultés rencontrées dans la relation thérapeutique.

#### *Objectifs / Acquis d'apprentissage*

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant est capable :

- de développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité (C1.3)
- d'expliquer les règles déontologiques sur base de présentation des textes (C2.3).

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### *Contenu*

Introduction

1. Le code de déontologie médicale : approche et analyse;
2. Standards de pratique - Code éthique des ergothérapeutes : approche et analyse;
3. Les différentes chartes des personnes;
4. Aspects juridiques
  - La responsabilité;
  - La responsabilité médicale;
  - La Loi du 22 août 2002 relative aux droits du patients : approche et analyse;
5. L'indemnisation du dommage corporel;
6. Réflexion sur des thématiques spécifiques: la souffrance/la douleur; Les réseaux sociaux; le respect (de la vie, de soi, de la personne, du matériel); le travail d'équipe.

#### *Démarches d'apprentissage*

Support power point concernant la théorie

Travail en petits groupes

Mises en situation

Discussion par rapport à la réalité de terrain

Faire appel à leur vécu

## Dispositifs d'aide à la réussite

Sur sollicitation de l'étudiant, des compléments de matière enseignée peuvent être organisés avec l'enseignant concerné par celle-ci.

## Ouvrages de référence

- HUBAUX J-M., Les droits et les obligations du patient, académia Bruylant, Ed. Bruylant, 1998.
- WFOT : code éthique de la profession ergothérapie.
- Abraham S, la relation de soin en fin de vie-Accompagner la quête de sens des patients, Editions Seli Arslan, Paris, 2015, 124p.
- Perronnet R., Comment gérer ses émotions dans la relation d'aide, Evolute Conseil, Fréland, 2006.
- Bolly C., Et l'éthique dans tout ça?, Editions Werich, 2007, 289p.

## Supports

Support de diapositives

Notes de cours

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'évaluation écrite représente l'entièreté de l'évaluation et a lieu en juin et en septembre

L'évaluation écrite des AA Ethique, Déontologie 2 et Droit et Législation 2 est commune. Elle présente 4 parties :

- question(s) commune(s) relative(s) aux 3 AA;
- questions relatives à l'AA Ethique;
- questions relatives à l'AA Déontologie 2 ;
- questions relatives à l'AA Droit et Législation 2.

L'étudiant qui échoue dans une ou plusieurs des parties précitées représente la ou les partie(s) en échec.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

# Bachelier en Ergothérapie

**HELHa Montignies-sur-Sambre** 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :  
paramed.montignies.ergo@helha.be

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Droit et Législation 2			
Code	16_PAEG3B17ERGE	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	10 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jeanne LECLEF (jeanne.leclef@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette AA a pour objectif de préparer les étudiants à l'entrée dans la vie professionnelle par la compréhension des principes généraux de la législation relative au droit du travail et au droit social.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant est capable d'expliquer la législation sur base de la présentation des textes de loi (C2.3).

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Introduction au droit du travail et au droit social  
Chapitre 1 : Les sources du droit du travail  
Chapitre 2 : Les différents statuts du travailleur  
Chapitre 3 : Le contrat de travail  
Chapitre 4 : Les différents types de contrats de travail  
Chapitre 5 : Suspension du CT  
Chapitre 6 : Fin du contrat de travail

### Démarches d'apprentissage

Le cours oral expose la matière et l'illustre par des exemples. Les étudiant(e)s disposent d'un support écrit reprenant la structure détaillée du cours.

### Dispositifs d'aide à la réussite

Les étudiants sont invités à poser des questions durant chaque cours ainsi qu'au début du cours suivant. Une séance de questions-réponses a lieu, à la demande des étudiants, lors de la dernière séance de cours.

### Ouvrages de référence

Néant

## Supports

Les étudiant(e)s disposent d'un support écrit reprenant la structure détaillée du cours.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'évaluation écrite représente l'entièreté de l'évaluation et a lieu en janvier et en septembre

L'évaluation écrite des AA Ethique, Déontologie 2 et Droit et Législation 2 est commune. Elle présente 4 parties :

- question(s) commune(s) relative(s) aux 3 AA;
- questions relatives à l'AA Ethique;
- questions relatives à l'AA Déontologie 2 ;
- questions relatives à l'AA Droit et Législation 2.

L'étudiant qui échoue dans une ou plusieurs des parties précitées représente la ou les partie(s) en échec.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

En cas d'éventuelle seconde session, les modalités identiques sont reconduites.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

# Bachelier en Ergothérapie

<b>HELHa Montignies-sur-Sambre</b> 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE- 18E -Science de l'ergothérapie 9			
Code	PAEG3B18ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	7 C	Volume horaire	44 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Sabrina ALBERGONI (sabrina.albergoni@helha.be) Cécile LEROY (cecile.leroy@helha.be)		
Coefficient de pondération	70		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Le cours de Séminaire de synthèse, d'intégration sociale et professionnelle a pour objectif d'amener une démarche réflexive chez l'étudiant au travers de cas cliniques : différents aspects tels que l'analyse des situations de handicap prioritaires, l'analyse d'activité, l'établissement d'objectifs opérationnels, l'établissement d'un plan d'intervention sont travaillés de façon progressive, en parallèle avec les exigences des rapports de stage.

Le cours d'enseignement clinique a pour objectif à partir d'une situation pratique d'approfondir toutes les dimensions concernant le patient avec une vision bio-psycho-sociale afin de répondre à divers questionnements sur leur pratique professionnelle.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
  - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
  - 1.2 Évaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
- Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
  - 2.1 Respecter la déontologie propre à la profession
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes**
  - 4.1 Identifier les situations liées à l'Occupation Humaine
  - 4.2 Choisir un modèle d'intervention ergothérapique et formuler les objectifs s'y rapportant
  - 4.3 Établir la liste des interventions en rapport avec les besoins identifiés
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
  - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
- Compétence 6 **Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel**
  - 6.1 Collecter les données holistiques de la Personne en interaction avec l'Environnement et les Habitudes de vie
  - 6.2 Évaluer les capacités et incapacités fonctionnelles de la personne ainsi que sa participation sociale et identifier les facilitateurs et obstacles de l'environnement

### Acquis d'apprentissage visés

Au terme du cours de séminaire de synthèse, d'intégration sociale et professionnelle, l'étudiant sera capable seul :

- De réaliser une présentation synthétique d'une vignette clinique;
- D'interpréter les bilans et l'évaluation de cette vignette;
- D'identifier la synthèse de la problématique;
- D'établir des objectifs de traitement ergothérapeutique;
- De planifier un traitement ergo;
- De maîtriser les concepts relatifs à l'ergothérapie.

Au terme du cours d'enseignement clinique 2, l'étudiant sera capable seul :

- De participer à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels;
- De transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes;

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PAEG3B18ERGA	Séminaires de synthèse, d'intégration sociale et professionnelle	20 h / 4 C
PAEG3B18ERGB	Enseignement clinique 2	24 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 70 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAEG3B18ERGA	Séminaires de synthèse, d'intégration sociale et professionnelle	40
PAEG3B18ERGB	Enseignement clinique 2	30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

Il est à noter au préalable que les activités d'apprentissage sont cotées sur 20 et au 1/10ème près et que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est arrondie à la ½ unité près. Ex : un 9,74 ou 9,25 seront arrondis à 9,5 et un 9,75 ou un 10,24 seront arrondis à 10.

La note globale attribuée à l'UE est obtenue sur base de l'application d'une moyenne arithmétique des cotes des différentes activités d'apprentissage de l'UE pondérée en fonction du nombre d'ECTS de chacune de celles-ci, sauf si :

1. l'étudiant présente une note < 10/20 à au moins l'une des activités d'apprentissage. Dans ce cas, deux volets sont envisagés:
  - o si une ou plusieurs activités d'apprentissage présentent une note inférieure à 8/20, la note la plus basse parmi celles-ci devient la note globale de l'UE. Dès lors, l'UE n'est pas validée ;
  - o si la note est supérieure ou égale à 8, un point par échec rencontré est soustrait de la note globale de l'UE jusqu'à maximum atteindre la note la plus basse obtenue dans les activités d'apprentissage.
2. l'étudiant présente un certificat médical, fait une cote de présence ou ne vient pas à l'examen d'au moins une des activités d'apprentissage de l'UE. Ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR » ou « PP » à la note globale de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches ECTS respectives.

Dispositions complémentaires :

D'une session à l'autre au cours de la même année académique, seules les activités d'apprentissage d'une UE non validée faisant l'office d'une cote inférieure à 10/20 ou présentant un « CM », « PR » ou « PP » doivent être représentées.

Au terme de la procédure d'évaluation, le jury de l'UE fixe la note. Les notes inférieures à 10/20 feront l'objet d'un avis motivé favorable ou défavorable par le jury de l'UE. Cet avis sera transmis au jury de délibération qui se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

#### Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en Ergothérapie

**HELHa Montignies-sur-Sambre** 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :  
paramed.montignies.ergo@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Séminaires de synthèse, d'intégration sociale et professionnelle			
Code	16_PAEG3B18ERGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Cécile LEROY</b> (cecile.leroy@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Démarche réflexive de l'étudiant au travers de vignette clinique dans le but de préparer l'étudiant à l'examen de synthèse.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme du cours de séminaire de synthèse, d'intégration sociale et professionnelle, l'étudiant sera capable seul :

- De réaliser une présentation synthétique d'une vignette clinique (C5.1)
- D'interpréter les bilans et l'évaluation de cette vignette (C1.2/ C4.1/ C6.2)
- D'identifier la synthèse de la problématique (C4.1/ C6.1)
- D'établir des objectifs de traitement ergothérapique (C4.2)
- Planifier un traitement ergothérapique (C4.3/ C2.1)
- Maîtriser les concepts relatifs à l'ergothérapie (C1.1/ C1.2)

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

1/ Analyse de cas pratiques selon PPH, CIF, MOH, MCRO-E,...

- cas de gériatrie;
- cas de pédiatrie;
- cas de psychiatrie;
- cas de traumatologie;
- cas de neurologie;
- autre

2/ Pour chaque cas, analyse spécifique:

- de la personne analysée par une présentation synthétique
- des aptitudes au travers des évaluations
- de l'environnement physique et social
- des "situations de handicap"
- des modèles choisis
- des finalités, buts et objectifs
- du plan d'intervention

### **Démarches d'apprentissage**

- cours pratique par des cas apportés par l'enseignant
- travail et intervention orale des étudiants en classe
- correction en groupe
- mise en situation de "jury"

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

- disponibilité de l'enseignant
- support disponible sur ConnectED

### **Ouvrages de référence**

Néant

### **Supports**

- ppt
- canevas relatifs aux différents modèles

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Examen oral par jury

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

### **Dispositions complémentaires**

Intervenants de l'aa: Sophie Gigounon, Sabrina Albergoni, Cécile Leroy, Valérie Goube

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en Ergothérapie

**HELHa Montignies-sur-Sambre** 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :  
paramed.montignies.ergo@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Enseignement clinique 2			
Code	16_PAEG3B18ERGB	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Sabrina ALBERGONI</b> (sabrina.albergoni@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### *Introduction*

Le cours d'enseignement clinique2 a pour objectif d'organiser une journée d'étude en ergothérapie. Il permettra d'approfondir des thématiques en lien avec la formation professionnelle. Les thématiques choisies sont: le travail libéral, l'inclusion scolaire, l'accessibilité universelle et la réadaptation à base communautaire.

#### *Objectifs / Acquis d'apprentissage*

Au terme du cours d'enseignement clinique 2, l'étudiant sera capable seul :

- De participer à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels (C1.1, C1.2);
- Construire son projet professionnel (C1.3)
- Adopter un comportement responsable et citoyen (C1.5)
- Programmer avec ses partenaires, un plan d'actions afin d'atteindre les objectifs définis (C3.1)
- De transmettre oralement et/ou par écrit les donnée pertinentes (C5.1);

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### *Contenu*

- Comment organiser une journée d'étude : réflexion
- Brainstorming sur la thématique
- Recherche documentaire
- Trouver 2 intervenants/conférenciers par thématique
- distribution des rôles de chaque étudiant

#### *Démarches d'apprentissage*

Travail en petits groupes,  
aide méthodologique de l'enseignant

#### *Dispositifs d'aide à la réussite*

Validation des différentes étapes du projet par les enseignants.  
Disponibilité des enseignants

## Ouvrages de référence

Néant

## Supports

- Julien A., Labbé M., Guide pour faciliter l'organisation d'un colloque, d'un congrès ou d'un perfectionnement, Commission scolaire de la Beauce-Étchemin, Novembre 2004, 56 pages.
- Université de Genève, organiser un colloque, disponible sur <https://www.unige.ch/organiser-un-colloque/>

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Évaluation continue prend en compte la présence au cours ainsi que la participation active de l'étudiant. Les travaux écrits réflexifs seront à remettre aux dates indiquées par les enseignants.

Intervenants: Albergoni Sabrina, Brassat Emilie, Gigounon Sophie, Plumet Bruno.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	35	Evc	35	Evc	70
Période d'évaluation			Trv	30	Trv	30

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

### Dispositions complémentaires

La moyenne des notes des évaluations continues de Q1 et Q2 est automatiquement reportée en Q3 et n'est pas récupérable. Un étudiant qui ne serait pas présent à 20 % de l'AA peut se voir refuser l'accès à l'évaluation.

### Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en Ergothérapie

<b>HELHa Montignies-sur-Sambre</b> 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE- 19E -Activités d'intégration professionnelle 3			
Code	PAEG3B19ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	16 C	Volume horaire	562 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Sophie GIGOUNON (sophie.gigounon@helha.be)		
Coefficient de pondération	160		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette UE constitue la finalité de la formation, c'est à travers les différents stages que l'étudiant pourra transférer les acquis étudiés dans les différents cours de sa formation.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

#### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

C1.3/ C4.1/ C4.2 /C4.3 /C4.4 / C6.1

(1) de présenter le patient en termes d'occupation humaine en respectant un modèle ergothérapeutique ou une grille de lecture, C4.5/ C6.2

(2) d'identifier les outils d'évaluation pertinents (en ce y compris la justification de son emploi), C6.2

(3) d'utiliser correctement les outils d'évaluation afin d'établir le profil du client, C4.3 / C4.4/ C6.3

(4) de mettre en avant et de formuler les situations de handicap/restrictions de participation, C4.3/ C4.4

(5) d'identifier, de justifier et de comprendre un modèle d'intervention cohérent, C4.3

(6) de libeller des objectifs, C6.4/ C6.5

(7) de planifier un plan d'intervention ergothérapeutique, C5

(8) de réaliser un plan d'intervention ergothérapeutique, C1.2/ C3.4/ C4.5

(9) de développer un esprit critique professionnel sur sa prise en charge (évaluation sommative),

C5.1/ C5.2

(10) de retranscrire par écrit et de transmettre à l'oral des données pertinentes et synthétisées,

C3.3/ C5.1

(11) de respecter les normes bibliographiques, de proposer un travail soigné et sans fautes d'orthographe,

C2 / C5.4

(12) d'avoir une relation adaptée avec les clients,

C2.1

(13) de respecter les règles déontologiques propres aux différents lieux de stage,

C1.1

(14) de se remettre en question sur sa pratique professionnelle,

C1.1

(15) de mobiliser ses connaissances théoriques autour d'une situation clinique rencontrée,

C5.3

(16) de travailler en équipe pluridisciplinaire.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PAEG3B19ERGA Stage d'intervention et séminaires cliniques y compris l'éducation citoyenne 562 h / 16 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 160 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAEG3B19ERGA Stage d'intervention et séminaires cliniques y compris l'éducation citoyenne 160

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

Il est à noter au préalable que les activités d'apprentissage sont cotées sur 20 et au 1/10ème près et que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est arrondie à la ½ unité près. Ex : un 9,74 ou 9,25 seront arrondis à 9,5 et un 9,75 ou un 10,24 seront arrondis à 10.

La note globale attribuée à l'UE est obtenue sur base de l'application d'une moyenne arithmétique des cotes des différentes activités d'apprentissage de l'UE pondérée en fonction du nombre d'ECTS de chacune de celles-ci, sauf si :

1. l'étudiant présente une note < 10/20 à au moins l'une des activités d'apprentissage. Dans ce cas, deux volets sont envisagés:
  - o si une ou plusieurs activités d'apprentissage présentent une note inférieure à 8/20, la note la plus basse parmi celles-ci devient la note globale de l'UE. Dès lors, l'UE n'est pas validée ;
  - o si la note est supérieure ou égale à 8, un point par échec rencontré est soustrait de la note globale de l'UE jusqu'à maximum atteindre la note la plus basse obtenue dans les activités d'apprentissage.
2. l'étudiant présente un certificat médical, fait une cote de présence ou ne vient pas à l'examen d'au moins une des activités d'apprentissage de l'UE. Ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR » ou « PP » à la note globale de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches ECTS respectives.

Dispositions complémentaires :

D'une session à l'autre au cours de la même année académique, seules les activités d'apprentissage d'une UE non validée faisant l'office d'une cote inférieure à 10/20 ou présentant un « CM », « PR » ou « PP » doivent être représentées.

Au terme de la procédure d'évaluation, le jury de l'UE fixe la note. Les notes inférieures à 10/20 feront l'objet d'un avis motivé favorable ou défavorable par le jury de l'UE. Cet avis sera transmis au jury de délibération qui se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en Ergothérapie

**HELHa Montignies-sur-Sambre** 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :  
paramed.montignies.ergo@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stage d'intervention et séminaires cliniques y compris l'éducation citoyenne			
Code	16_PAEG3B19ERGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	16 C	Volume horaire	562 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Sophie GIGOUNON</b> (sophie.gigounon@helha.be)		
Coefficient de pondération	160		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Les stages font partie intégrante de la formation d'ergothérapeute.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'AA, l'étudiant sera capable de :

C1.3/ C4.1/ C4.2 /C4.3 /C4.4 / C6.1

(1) de présenter le patient en termes d'occupation humaine en respectant un modèle ergothérapeutique ou une grille de lecture, C4.5/ C6.2

(2) d'identifier les outils d'évaluation pertinents (en ce y compris la justification de son emploi), C6.2

(3) d'utiliser correctement les outils d'évaluation afin d'établir le profil du client, C4.3 / C4.4/ C6.3

(4) de mettre en avant et de formuler les situations de handicap/restrictions de participation, C4.3/ C4.4

(5) d'identifier, de justifier et de comprendre un modèle d'intervention cohérent, C4.3

(6) de libeller des objectifs, C6.4/ C6.5

(7) de planifier un plan d'intervention ergothérapeutique, C5

(8) de réaliser un plan d'intervention ergothérapeutique, C1.2/ C3.4/ C4.5

(9) de développer un esprit critique professionnel sur sa prise en charge (évaluation sommative), C5.1/ C5.2

(10) de retranscrire par écrit et de transmettre à l'oral des données pertinentes et synthétisées, C3.3/ C5.1

(11) de respecter les normes bibliographiques, de proposer un travail soigné et sans fautes d'orthographe, C2 / C5.4

(12) d'avoir une relation adaptée avec les clients, C2.1

(13) de respecter les règles déontologiques propres aux différents lieux de stage,

C1.1

(14) de se remettre en question sur sa pratique professionnelle,

C1.1

(15) de mobiliser ses connaissances théoriques autour d'une situation clinique rencontrée,

C5.3

(16) de travailler en équipe pluridisciplinaire.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Au terme des différents stages effectués durant la formation, l'étudiant doit avoir exploré différents domaines de l'ergothérapie.

Voir le règlement de stage.

#### Démarches d'apprentissage

Les étudiants se rendent en stage. Durant celui-ci, le référent institutionnel effectue au minimum une visite par stage.

Durant l'ensemble des stages, les étudiants doivent rendre 10 rapports de stage qui feront l'objet de réflexion et correction avec un référent stage au sein de l'école.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

L'étudiant est suivi durant toute l'année par ses maîtres de stage, le référent institutionnel et le référent stage afin de guider ses apprentissages.

#### Ouvrages de référence

Le règlement de stage;

#### Supports

Le canevas de rapports de stage.

### 4. Modalités d'évaluation

#### Principe

Cfr règlement de stage

#### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Rap	45	Rap	45
Période d'évaluation			Stg	55	Stg	55

Rap = Rapport(s), Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 160

#### Dispositions complémentaires

L'étudiant qui a un mandat dans un des conseils officiels de la Haut-Ecole (OEH, Conseil social...) peut demander que lui soient octroyés 2 ECTS pour cet engagement citoyen. Cette demande officielle doit être réalisée envers la Direction en début d'année académique. Le Département le dispensera alors de l'équivalent de 2 semaines d'activités d'intégration

professionnelle. En contrepartie, l'étudiant devra rendre un rapport au coordinateur pédagogique des stages à l'issue de son dernier stage de l'année académique. Ce rapport consistera en un compte-rendu de ses activités dans le cadre de cet engagement citoyen et mettra en évidence la manière dont il a développé la capacité 1.5. « Adopter un comportement responsable et citoyen » issue de compétence 1 « S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle ». Ce rapport sera coté par le coordinateur pédagogique des stages et cette note rentrera en compte comme l'équivalent d'un rapport de stage traditionnel pour le calcul de la note globale de stage.

Du Q2 au Q3 la note des stages est reconduite est n'est pas récupérable. Les notes obtenues en Stages en Q2 sont automatiquement reconduites en Q3 et ne sont pas remédiables. Dans le cas d'un échec à la moyenne du Q2, les rapports de stage peuvent être représentés en Q3 uniquement si la note de stage est supérieure ou égale à 10.

Intervenants de l'aa: Cecile Leroy, Florence Terrier, Bruno Plumet, Emilie Brassat, Gwendoline Terrana, Sabrina Albergoni, Sophie Gigounon, Valérie Goubbe, Jocelyne Vergaelen, Pascale Foubert, Hervé Balant.

#### Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en Ergothérapie

<b>HELHa Montignies-sur-Sambre</b> 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE- 20E -Travail de fin d'études			
Code	PAEG3B20ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	17 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Emilie BRASSET (emilie.brasset@helha.be) Gwendoline TERRANA (gwendoline.terrana@helha.be)		
Coefficient de pondération	170		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette unité d'enseignement vise à mettre en dynamique l'ensemble des blocs 1, 2 et 3 au travers de la réalisation d'un travail de fin d'études (TFE) en y intégrant le développement de son identité professionnelle.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
  - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
  - 1.2 Évaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
  - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
  - 1.4 Construire son projet professionnel
  - 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
  - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
  - 2.1 Respecter la déontologie propre à la profession
  - 2.2 Pratiquer à l'intérieur du cadre éthique
  - 2.3 Respecter la législation et les réglementations
- Compétence 3 **Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives**
  - 3.1 Programmer avec ses partenaires, un plan d'actions afin d'atteindre les objectifs définis
  - 3.2 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe multidisciplinaire
  - 3.4 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes**
  - 4.6 Initier et développer des projets de recherche appliquée
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
  - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
  - 5.2 Utiliser les outils de communication existants

#### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable:

- (1) d'effectuer une recherche documentaire,
- (2) de poser une problématique dans un contexte donné en lien avec l'ergothérapie,
- (3) de construire une méthodologie rigoureuse,
- (4) de présenter et synthétiser les résultats de son projet,
- (5) de faire une analyse critique de son travail.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun  
 Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PAEG3B20ERGA	Travail de Fin d'Etudes	36 h / 15 C
PAEG3B20ERGB	Méthodologie de la recherche 2	12 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 170 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAEG3B20ERGA	Travail de Fin d'Etudes	150
PAEG3B20ERGB	Méthodologie de la recherche 2	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

Il est à noter au préalable que les activités d'apprentissage sont cotées sur 20 et au 1/10ème près et que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est arrondie à la ½ unité près. Ex : un 9,74 ou 9,25 seront arrondis à 9,5 et un 9,75 ou un 10,24 seront arrondis à 10.

La note globale attribuée à l'UE est obtenue sur base de l'application d'une moyenne arithmétique des cotes des différentes activités d'apprentissage de l'UE pondérée en fonction du nombre d'ECTS de chacune de celles-ci, sauf si :

1. l'étudiant présente une note < 10/20 à au moins l'une des activités d'apprentissage. Dans ce cas, deux volets sont envisagés:
  - o si une ou plusieurs activités d'apprentissage présentent une note inférieure à 8/20, la note la plus basse parmi celles-ci devient la note globale de l'UE. Dès lors, l'UE n'est pas validée ;
  - o si la note est supérieure ou égale à 8, un point par échec rencontré est soustrait de la note globale de l'UE jusqu'à maximum atteindre la note la plus basse obtenue dans les activités d'apprentissage.
2. l'étudiant présente un certificat médical, fait une cote de présence ou ne vient pas à l'examen d'au moins une des activités d'apprentissage de l'UE. Ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR » ou « PP » à la note globale de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches ECTS respectives.

Dispositions complémentaires :

D'une session à l'autre au cours de la même année académique, seules les activités d'apprentissage d'une UE non validée faisant l'office d'une cote inférieure à 10/20 ou présentant un « CM », « PR » ou « PP » doivent être représentées.

Au terme de la procédure d'évaluation, le jury de l'UE fixe la note. Les notes inférieures à 10/20 feront l'objet d'un avis motivé favorable ou défavorable par le jury de l'UE. Cet avis sera transmis au jury de délibération qui se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

## Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en Ergothérapie

**HELHa Montignies-sur-Sambre** 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :  
paramed.montignies.ergo@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail de Fin d'Etudes			
Code	16_PAEG3B20ERGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	15 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Emilie BRASSET (emilie.brasset@helha.be)		
Coefficient de pondération	150		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Au terme de la rédaction de son TFE, l'étudiant doit être capable de poser une problématique dans un contexte donné en lien avec l'ergothérapie, de construire une méthodologie rigoureuse, d'évaluer son travail, de synthétiser et présenter les résultats, de faire une analyse critique de son travail.

Dans un second temps, l'étudiant doit être capable de défendre son sujet à l'oral devant un jury d'experts.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- (1) d'effectuer une recherche documentaire,
  - (2) de poser une problématique dans un contexte donné en lien avec l'ergothérapie,
  - (3) de construire une méthodologie rigoureuse,
  - (4) de présenter et synthétiser les résultats de son projet,
  - (5) de faire une analyse critique de son travail.
- (C1.1, C1.2, C1.3, C1.4, C1.5, C1.6, C2.1, C2.2, C2.3, C3.1, C3.2, C3.4, C4.6, C5.1, C5.2)

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Rencontre avec les personnes ressources  
Accompagnement individuel  
Recherches d'articles

#### Démarches d'apprentissage

- Le cours de méthodologie de recherche permetta aux étudiants d'avoir connaissance de toute la méthodologie à appliquer tout au long du processus de la réalisation de leur projet.
- La commission TFE, constituée de plusieurs enseignants de la section, vient en support aux étudiants pour les aider à formuler de façon rigoureuse leur projet.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Disponibilité de la commission mémoire, promoteur et co-promoteur  
Les liens avec le cours de méthodologie de la recherche

## Ouvrages de référence

Néant

## Supports

Néant

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Néant

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 150

### Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en Ergothérapie

**HELHa Montignies-sur-Sambre** 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :  
paramed.montignies.ergo@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Méthodologie de la recherche 2			
Code	16_PAEG3B20ERGB	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Gwendoline TERRANA (gwendoline.terrana@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette AA a pour objectif d'accompagner l'étudiant dans sa démarche d'élaboration du TFE et elle se focalise sur une partie des opérations du dispositif de recherche et de la préparation à la soutenance orale.

Elle est pensée de manière à amener l'élève à se questionner sur ses méthodes de travail, à être actif, d'acquiescer une démarche réflexive, de prendre du recul et d'être autonome dans la résolution des mises en situations problématiques en lien avec la démarche méthodologique.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable:

- Poser un regard critique sur la littérature (structure IMRAD) et les différentes parties que peuvent contenir un TFE (introduction, discussion, cadre théorique et pratique, conclusion).
- Interpréter une problématique de recherche au travers l'analyse des écrits scientifiques et dans un contexte en lien avec l'ergothérapie, en question de recherche.
- De développer différents types de dispositifs méthodologiques à partir d'une situation donnée en lien avec l'ergothérapie
- Argumenter ses choix méthodologiques en utilisant une sémiologie adéquate.
- D'écrire une bibliographie pertinente en respectant les normes internationales.

(C1 : 1.1,1.3,1.5,1.6, C3 : 3.1.,3.4, C4 : 4.6, C5 : 5.1,5.2)

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Articulation théorie - pratique sur les grandes étapes du processus de la recherche et aux différentes méthodologies.

#### Démarches d'apprentissage

Situation concrète en lien direct avec les sujets de mémoire des étudiants, par la même occasion l'élève se voit progresser

dans l'élaboration de son TFE (objet de l'étude, planification, cadre conceptuel, problématique, méthodologie, etc.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Disponibilité du professeur

### **Ouvrages de référence**

PAQUAY L., DELORY C., (1992), LES TRAVAUX DE FIN D'ETUDES. CADRE PROBLEMATIQUE, PISTES ET OUTILS. Cahiers de la formation, Braine-le-Comte, FOCEN E.N., 1, 130 p.

DELORY C., DE KETELE J-M, (2003), GUIDE PRATIQUE DE LA RECHERCHE EN SCIENCES HUMAINES-METHODES STATISTIQUES, Namur, Editions Erasme, 2003, 272 p.

LESSARD - HEBERT M., GOYETTE G., BOUTIN G. (1997), LA RECHERCHE QUALITATIVE : FONDEMENTS ET PRATIQUES, Méthode en Sciences Humaines, De Boeck Université, 124 p.

TETREAUULT S., GUILLEZ P. (2014), GUIDE PRATIQUE DE RECHERCHE EN READAPTATION, METHODES, TECHNIQUES ET OUTILS D'INTERVENTION, De Boeck Solal, 555 p.

### **Supports**

Power point, littérature, outils, discussions

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

La présence aux activités d'apprentissage est obligatoire ; l'évaluation est continue et porte sur la production d'un certain nombre de tâches qui seront proposées aux étudiants afin de développer un projet collectif de recherche liée à l'ergothérapie.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	100	Evc	100
Période d'évaluation						

Evc = Évaluation continue

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### **Dispositions complémentaires**

A noter que les points obtenus lors de l'évaluation continue au cours de l'année seront reportés au Q3. Cette partie est donc non récupérable.

### **Référence au REE**

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).